



Atelier d'experts du groupe pilote:

Préparation pour 2015 : le rôle des financements innovants dans le développement durable et le changement climatique

Paris, 19 et 20 juin 2014

Ministère français des affaires étrangères et du développement international – centre de conférence ministériel – salle 1A
48, rue de Javel
75015 PARIS, France

Jeudi 19 juin

8 h 30 Accueil et inscription

Entrée des participants par le 48, rue de Javel - 75015 PARIS

9 h 00 **Introduction : Secrétariat permanent du groupe pilote, Olivier BROCHENIN, sous-directeur des politiques de développement (France)**

9 h 10 **Session1 : Comment intégrer les financements innovants dans les moyens de mise en œuvre du nouvel agenda pour le développement durable et le changement climatique**

Modérateur : Olivier BROCHENIN, sous-directeur des politiques de développement (France)

1^{ère} partie : Les financements innovants : une nouvelle vision du financement pour le développement fondée sur une approche pluriacteurs

Interventions :

- Julia BENN, Chef de la division des statistiques et du financement du développement, OCDE
- Sam LAMPERT, Conseiller en développement, Dalberg – actuellement responsable d'une étude sur les financements innovants commissionnée par l'Agence française de développement

11 h

Pause-café

11 h 30 2^{ème} partie : Classification et leçons tirées des initiatives existantes de financements innovants pour préparer (concevoir) une nouvelle « boîte à outils financière » au service du développement durable

Interventions :

- Samantha ATTRIDGE, Conseillère et Chef de section affaires économiques, Secrétariat du Commonwealth



- Ghislain D'ALANÇON, Directeur général, Société HEOH

13 h 00

Déjeuner-buffet

14 h 30

Session 2 : Revue des options prometteuses de financements innovants pour le changement climatique et de leur potentielle contribution à l'engagement de 100 milliards

Modérateur : Frédéric BONTEMS, Directeur des politiques de développement et des biens publics mondiaux (France)

Interventions :

- Fatima KASSAM, Directrice de cabinet, African Risk Capacity
- Vladimir STENEK, Spécialiste climat senior, Banque mondiale
- Heidi PEUGEOT, Spécialiste Partenariats, UNICEF

16 h 30

Pause

16 h 45 –
18 h 00

Session 3 : Comment les financements innovants pour la biodiversité peuvent contribuer au financement du climat

Modérateur: Marc MAGAUD, Conseiller du Secrétaire général de l'UICN

Interventions :

- Edmund BARROW, Chef du programme Gestion globale des écosystèmes, UICN
- Sylvain GOUPILLE, Directeur Manager, Althelia
- Camila MONTEIRO, Initiative « Red Lac », Funbio Brésil
- Judicaël FETIVEAU, Economiste, GRET

Vendredi 20 juin

8 h 45

Accueil - *Entrée des participants par le 27, rue de la Convention*

9 h 00

Session 4: Comment une meilleure prise en compte des enjeux climatiques dans les politiques d'agriculture, sécurité alimentaire et nutrition pourrait contribuer à la réduction des coûts de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique ?

Modérateur : Jean-Luc FRANÇOIS, Chef de la Division Agriculture, Développement rural, Biodiversité, Agence française de développement



Interventions :

- Fatima KASSAM, Directrice de cabinet, African Risk Capacity
- Fred SNIJDERS, Département des ressources naturelles, FAO (*tbc*)
- Peggy PASCAL, Responsable plaidoyer sécurité alimentaire, Action contre la Faim
- Guillaume BOUCULAT, Directeur financier, fonds Livelihoods, Danone

10 h 30

Pause-café

11 h

Conclusions des discussions : Quelles recommandations pour faire face au défi de la mise en œuvre du nouvel agenda du développement ?

Modérateur : Frédéric BONTEMS, Directeur des politiques de développement et des biens publics mondiaux (France)

12h45 –
13h

Clôture:

M. Philippe DOUSTE-BLAZY, Président d'UNITAID, Secrétaire général adjoint des Nations unies pour les financements innovants

Mme Annick GIRARDIN, Secrétaire d'Etat au développement et à la Francophonie

Préparation pour 2015 : le rôle des financements innovants dans le développement durable et le changement climatique

Depuis les premières discussions à Monterrey, en 2002, les financements innovants ont pris de l'importance dans les débats internationaux sur le financement du développement durable. Ce type de financement propose des approches prometteuses en matière de stratégies de financement et a été expérimenté avec succès par un certain nombre d'acteurs, notamment dans le secteur privé. Les financements innovants ont été intégrés aux débats sur le financement du développement durable à titre d'option permettant de faciliter la mobilisation de ressources, et plus récemment dans les discussions portant sur les **moyens de mise en œuvre de l'agenda de l'après-2015**.

Les financements innovants visent à apporter des solutions financières à des enjeux de développement insuffisamment pris en compte par les flux d'aide traditionnels. Cependant la notoriété et l'usage des bonnes pratiques découlant de ces innovations demeurent limités. Cette situation — principalement due à **l'absence de consensus sur le concept de financement innovant** — amène de nombreux acteurs à diriger leurs efforts et leurs ressources vers des initiatives pilotes distinctes, sans favoriser de synergies.

Dans ce contexte, le groupe pilote — plateforme qui se consacre à promouvoir le partage de connaissances sur les financements innovants — a décidé de rassembler une équipe d'experts internationaux pour examiner le périmètre couvert par les financements innovants, travailler à la classification des initiatives existantes et examiner leur potentiel. **L'objectif de cet atelier est de formuler des recommandations à soumettre à la communauté internationale sur les modalités selon lesquelles les financements innovants pourraient contribuer à l'agenda de l'après-2015.** Ces recommandations devraient permettre de **faciliter les travaux menés actuellement dans le cadre des nations unies sur le financement pour le développement durable et le changement climatique** tout en **proposant une "boîte à outils" financière actualisée et structurée pour les acteurs du développement.** Cet atelier se concentrera spécifiquement sur les financements innovants pour le **changement climatique** et examinera les avantages potentiels du financement de la biodiversité, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

1. Périmètre couvert par les financements innovants

Les financements innovants proposent un large éventail d'options permettant de mobiliser des ressources et de réaliser plus efficacement les objectifs de développement durable. Ils peuvent être considérés comme un moyen d'enrichir la boîte à outils de financement traditionnellement utilisée par les acteurs du développement.

Deux sous-catégories de financements innovants ont récemment été identifiées : (1) les sources innovantes de financement (« mobilisation de ressources innovante ») permettant de

générer de nouveaux flux financiers pour le développement durable pouvant provenir de divers secteurs économiques; **(2) les mécanismes de financement innovants** (« dépenses innovantes ») permettant d'optimiser l'efficacité de l'utilisation des ressources, leur effet de levier et/ou leur impact.

1. Générer « plus d'argent » et « de l'argent plus intelligent » pour relever les défis globaux

Les financements innovants ont été mentionnés officiellement pour la première fois en 2002 durant la **conférence de Monterrey sur le financement du développement** organisée par les nations unies. Les financements innovants ont toujours reposé sur la volonté des gouvernements de **trouver de nouveaux moyens de compléter les flux financiers existants pour le développement afin de répondre aux défis spécifiques de la santé et du climat**. Ils étaient également conçus comme un moyen de **remédier aux défaillances du marché** et de réorienter — par des contributions marginales — les bénéfices importants et croissants tirés des activités mondialisées pour financer la préservation des biens publics mondiaux.

Depuis ces discussions initiales, de nombreuses initiatives innovantes ont été mises en œuvre afin de mobiliser davantage de ressources pour le développement durable. Depuis son introduction, en 2006, la contribution sur les billets d'avion a ainsi recueilli 1,25 milliard d'euros, principalement alloués à UNITAID et au fonds mondial. La taxe sur les transactions financières (TTF) française rapporte environ 700 millions d'euros par an, dont 15 % sont alloués à des fins de développement, avec des effets minimes ou nuls sur les marchés. Les contributions provenant du système communautaire européen d'échange de quotas d'émission (SCEQE) ont été en partie utilisées par la Finlande pour financer des programmes de développement (80 millions d'euros en 2012-13). De nombreuses loteries ont été créées pour financer des causes liées au développement tout en sensibilisant sur ces questions (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni). Les initiatives en matière de sources innovantes ne se limitent cependant pas au secteur public : l'initiative Product Red a permis de mobiliser des fonds et de mieux faire connaître le fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme avec la participation d'entreprises telles qu'American Express, Starbucks ou Nike. Les défis liés au financement des ONG ont également amené certaines banques ou entreprises privées à instaurer des contributions volontaires par le biais de cartes de débit spéciales. Le financement participatif citoyen, par l'intermédiaire de dons, de prêts ou même de prises de participation, est de plus en plus utilisé comme source de financement pour le développement représentant des marchés de plusieurs milliards de dollars.

L'engagement dans le développement durable n'est pas seulement une question de quantité de ressources mais aussi une question de qualité des ressources disponibles. En effet, les financements innovants visent également à une amélioration des résultats du développement et de l'appropriation à travers des mécanismes de dépense innovants. Les **mécanismes axés sur les résultats** par exemple, comme la conversion de prêt (un prêt mis en

place par la JICA et la Fondation Gates avec le Pakistan) ou les obligations à impact sur le développement permettent d'inciter à la fois les bénéficiaires et les acteurs de la mise en œuvre à obtenir de bons résultats. Par ailleurs, les **mécanismes de transfert de risques et les nouveaux mécanismes d'assurance** limitent les risques et l'impact des chocs exogènes auxquels sont exposés les pays en développement. Ces mécanismes sont notamment des produits de financement comme les assurances indexées sur les conditions météorologiques élaborées par des organismes comme USAID, les prêts très concessionnels contracycliques proposés par l'agence française de développement¹ ou des mécanismes gouvernementaux comme le mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les caraïbes (CCRIF).

2. Une approche pluriacteurs conforme à l'idée d'un partenariat mondial pour le développement

Conformément aux principes de Busan, les financements innovants s'appuient sur une approche pluriacteurs associant des acteurs publics et privés se situant à divers niveaux de développement ainsi que des entités locales et internationales. De nombreuses initiatives de financement innovant se sont révélées applicables dans divers contextes de développement et peuvent contribuer à l'appropriation des programmes par les pays bénéficiaires et à l'adoption de bonnes pratiques dans leurs stratégies de financement du développement.

Des acteurs publics issus de nombreux pays ont été chargés de la mise en œuvre de sources de financement innovantes comme les taxes de solidarité, les contributions générées par le marché du carbone ou les loteries. La taxe sur les billets d'avion — mise en œuvre au Cameroun, au Chili, en Corée du Sud, en France, à Madagascar, au Mali, à Maurice, au Niger et en République du Congo — a levé de nouveaux fonds pour la santé mondiale tout en aidant divers pays en développement à commencer à renforcer leurs propres politiques fiscales, ce qui illustre le principe de Monterrey relatif à la responsabilité de chaque pays pour son développement. Le Fonds belge pour la sécurité alimentaire a mobilisé plus de 88 millions d'euros pour des projets de sécurité alimentaire, associant les citoyens à des objectifs de développement. **Des acteurs privés** se sont également révélés être des acteurs clés pour relever les défis du développement durable, en concevant des mécanismes innovants ou en y participant. Les cartes de débit solidaires et des initiatives comme Product (RED) en constituent une bonne illustration. Les acteurs privés peuvent être attirés vers ces structures innovantes par la perspective de retours financiers sur leurs investissements dans le développement par le biais d'entreprises sociales, d'investissements à impact ou dans le cadre de leurs programmes de responsabilité sociale des entreprises.

¹Pour faire face aux effets négatifs que certains chocs exogènes peuvent exercer sur la capacité d'un pays à s'acquitter de ses engagements en matière de dette, l'Agence française de Développement accorde des prêts très concessionnels contracycliques permettant des décaissements souples lorsque ces chocs se produisent.

Les partenariats public-privé ont été au cœur de certaines initiatives de financement innovant. Des mécanismes d'incitation tels que les garanties d'achat futur pour le vaccin contre le pneumocoque élaborée par le GAVI ou AgrResults, mis au point par la Banque mondiale, s'appuient sur des partenaires concevant des solutions gagnant/gagnant. L'**IFFIm** (facilité Internationale de financement pour la vaccination) associe également des investisseurs privés et des gouvernements (Afrique du Sud, Australie, Brésil, Espagne, France, Italie, Norvège, Pays-Bas Royaume-Uni et Suède).

3. Notre principal défi: un changement d'échelle !

Selon le projet de revue des initiatives existantes proposé par le secrétariat permanent, (cf. Annexe) **depuis 2006, environ 11 milliards d'USD ont été mobilisés grâce aux financements innovants.** C'est une somme importante, mais qui laisse une marge de progression considérable compte tenu de l'importance des ressources nécessaires pour faire face à des défis comme le changement climatique (100 milliards par an). Pour que les financements innovants jouent un rôle conséquent dans la réalisation des objectifs de développement durable et s'attaquent à la question des biens publics mondiaux, un changement d'échelle de l'initiative actuelle constitue donc une priorité.

Toutefois, comme cela a été mentionné plus haut, les initiatives actuelles en matière de financements innovants sont extrêmement nombreuses et les informations relatives à leur spécificité du point de vue de la mise en œuvre et des résultats restent éparses, ce qui rend délicat le plaidoyer en faveur d'un changement d'échelle. Compte tenu de ces circonstances, le secrétariat permanent du groupe pilote sollicite le concours d'experts internationaux en vue d'**établir une classification plus précises des sources et mécanismes innovants** afin d'**offrir à la communauté internationale un accès plus aisé aux options disponibles** de financement innovant en fonction des spécificités et caractéristiques en matière de mise en œuvre et de valeur ajoutée.

Le changement d'échelle vise aussi à la **réplication d'expériences dans divers secteurs de développement.** Jusqu'à présent, les financements innovants ont principalement bénéficié à la santé mondiale mais des solutions innovantes sont nécessaires pour relever d'autres défis globaux tels que le **changement climatique.** Afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence de nos stratégies de financement du développement durable, il convient d'analyser les synergies potentielles et les avantages corrélatifs entre divers domaines. En particulier, le financement de la **protection de la biodiversité** et des écosystèmes s'avère dans bien des cas bénéfique pour l'adaptation au changement climatique, ce qui établit donc un lien évident entre le financement de la biodiversité et celui du climat. Des associations analogues peuvent être établies entre le **financement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire** et le financement du climat. Cet atelier offrira l'occasion d'étudier l'impact positif éventuel, sur le changement climatique, des investissements financiers effectués dans la biodiversité et l'agriculture.

Exemples d'initiatives de financements innovants

<p><u>Sources innovantes</u></p>	<p>Taxes de solidarité</p>	<p>Contribution sur les billets d'avion</p> <p>Contributions perçues par un État lors de l'achat d'un billet d'avion. Les fonds sont affectés essentiellement à l'UNITAID, initiative mondiale de santé publique qui assure un financement durable permettant de pallier les lacunes des marchés en matière de médicaments, de diagnostics et de prévention du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose.</p> <p>Participants : Cameroun, Chili, République du Congo, Corée, France, Madagascar, Mali, île Maurice, Niger.</p> <p>Montant : 1,35 milliard de dollars U.S. recueilli depuis 2006.</p> <p>Taxe sur les transactions financières</p> <p>Taxe de faible montant (0,02 à 0,2 %) appliquée aux titres, aux négociations à haute fréquence et aux contrats d'échange sur défaut (CDS). 10 % (15 % en 2014) des recettes sont affectés au développement.</p> <p>Participants : France.</p> <p>Montant : 60 millions d'euros affectés au développement en un an (2012-2013).</p>
	<p>Mécanisme de marché</p>	<p>Contribution du Régime européen d'échange de droits d'émission de CO₂ (ETS)</p> <p>Un pourcentage des recettes du Régime européen d'échange de droits d'émission est affecté au développement et au climat.</p> <p>Participants : Allemagne et Finlande</p> <p>Montant : - 3,2 milliards d'euros attendus d'ici à 2015 <u>en Allemagne</u> pour le fonds spécial pour l'énergie et le climat.</p> <p style="padding-left: 40px;">- 80 millions d'euros levés en 2012-2013 <u>en Finlande</u> pour le développement (y compris IDA-17, le fonds pour le développement de l'Afrique et le programme d'adaptation pour les petits exploitants agricoles du FIDA).</p>
	<p>Loterie</p>	<p>Contribution de la loterie nationale</p> <p>Un petit pourcentage des recettes de la loterie nationale est affecté à un Fonds spécial pour la sécurité alimentaire et</p>

		<p>l'agriculture.</p> <p><u>Participants</u> : Belgique.</p> <p><u>Montant</u> : 88 millions d'euros.</p>
	Contributions du public	<p>Financement participatif (« crowdfunding »)</p> <p>Financement de projets locaux par appel aux contributions du public au moyen de sites Internet spécialisés.</p> <p><u>Participants</u> : Cette source innovante est essentiellement adoptée par des ONG et des organisations caritatives dans le monde entier.</p> <p><u>Exemples parlants</u> : Croix-Rouge française (création d'une banque de céréales en Tanzanie afin de mieux faire face aux crises alimentaires à venir) / Sourires d'enfants (ferme d'élevage de sauterelles destinée à accroître l'emploi et la sécurité alimentaire au niveau local au Cambodge).</p> <p><u>Montant</u> : Les plates-formes de financement participatif ont recueilli en 2012 plus de 2,7 milliards de dollars U.S. portant sur plus d'un million de projets ; pour 2013, le montant est estimé à 5,1 milliards, soit une augmentation de 81 %.</p> <p>Initiative RED</p> <p>Création d'une marque déposée dénommée RED pour des articles particuliers produits par des entreprises renommées. Une part des recettes issues de la vente de ces produits est allouée au Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.</p> <p><u>Participants</u> : American Express, Apple, Beats by Dr. Dre, Belvedere, Vodka Bugaboo, Converse, Dell, Gap, Nike, Penfolds, Starbucks.</p> <p><u>Montant</u> : 161 millions de dollars U.S. recueillis depuis 2006.</p>
<u>Mécanismes innovants</u>	Mécanismes de financement en aval	<p>Garanties d'achat futur</p> <p>Partenariat public-privé entre pays donateurs et sociétés privées. Les bailleurs s'engagent à verser des fonds afin de garantir les prix de produits spécifiques liés au développement (vaccins, par exemple) lorsqu'ils auront été mis au point. Ces engagements incitent les fabricants à investir et à développer leurs capacités de production. En contrepartie, ces entreprises fournissent les</p>

produits à des pays en développement à des prix à long terme convenus.

Participants : Le **Canada**, l'**Italie**, la **Norvège**, le **Royaume-Uni** et la **Russie** favorisent la diffusion de vaccins antipneumococciques par l'intermédiaire de l'**Alliance GAVI**.

Montant : 1,45 milliard de dollars U.S.

AgResults

Partenariat public-privé reposant sur des incitations financières appliquées par le secteur public à des innovations réussies du secteur privé destinées à améliorer le bien-être des petits exploitants agricoles et à accroître la sécurité alimentaire dans les pays en développement.

Participants : **Banque mondiale, Australie, Canada, États-Unis, Royaume-Uni.**

Montant : ---

Prix pour la réduction des coûts des transferts d'argent des migrants

Concours organisé sur le marché mondial des transferts d'argent des migrants : des prix sont décernés à des innovations qui permettent d'en réduire le coût. Chacune des trois options vise à réduire les obstacles à l'accès au marché aux différents échelons de la chaîne de valeur, en favorisant l'accès de nouveaux prestataires de services de remise de fonds et en permettant aux prestataires existants d'accroître leur compétitivité :

1° prix « limbo » décerné aux prestataires qui proposent les tarifs les plus bas ;

2° prix de la mise en réseau facilitant les rapports entre prestataires de services et organismes payeurs ;

3° prix pour la transparence des tarifs, permettant de sensibiliser les consommateurs et de leur offrir plus de choix.

Participants : **Australie, Canada (à confirmer).**

Montant : ---

		<p>Concours pour l'innovation</p> <p>Concours d'innovation récompensant les inventions les plus créatives portant sur l'offre de produits dans le domaine du développement.</p> <p><u>Participants</u> : ONG, fondations privées, sociétés privées, particuliers.</p> <p><u>Exemples parlants</u> : Aid Innovation Challenge lancé par AIDEX / Concours pour l'innovation du Peace Corps.</p> <p><u>Montant</u> : ---</p>
	<p>Émission d'obligations</p>	<p>Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm)</p> <p>Société britannique émettant régulièrement des obligations sur les marchés financiers grâce à des engagements pluriannuels pris par plusieurs États. La Banque mondiale joue le rôle de trésorier et facilite les transactions sur les marchés financiers. Les fonds sont réaffectés à l'Alliance GAVI.</p> <p><u>Participants</u> : France, Royaume-Uni, Italie, Norvège, Australie, Espagne, Pays-Bas, Suède, Afrique du Sud.</p> <p><u>Montant</u> : 3,4 milliards de dollars U.S.</p>
	<p>Investissements d'impact</p> <p>(combinaisons de fonds publics et privés investis dans des projets axés sur des résultats)</p>	<p>Obligations à impact social (SIB)</p> <p>Mécanisme axé sur les résultats dans lequel la rentabilité financière des investisseurs privés est assurée par le secteur public sur la base d'une amélioration des résultats sociaux pour une population donnée.</p> <p><u>Participants</u> : Royaume-Uni, Social Finance (projet dans le secteur de la justice pénale lancé en 2010).</p> <p><u>Montant</u> : 5 millions de livres sterling.</p> <p>Obligations à impact sur le développement (DIB)</p> <p>Même mécanisme que les SIB appliqué au développement.</p> <p>Plusieurs études de cas (réduction de la maladie du sommeil en Ouganda, traitement antirétroviral au Swaziland, école privée à coût modéré au Pakistan, accès à un enseignement secondaire de qualité en Ouganda, etc.) ont été retenues par le groupe de travail (Social Finance et Center for Global Development).</p>

		<p>Conversion de prêt</p> <p>Prêt accordé à un pays en développement pour mettre en œuvre un programme de développement. Les montants crédités sont reversés au créancier par une tierce partie (fondation privée) au nom du débiteur si le projet a été mis en œuvre avec succès.</p> <p><u>Participants</u> : Japon, Pakistan et Fondation Gates pour un programme de vaccination antipoliomyélitique.</p> <p><u>Montant</u> : 65 millions de dollars U.S. (4,9 milliards de yens).</p> <p>Fonds d'investissement pour la santé mondiale</p> <p>Fonds d'investissement à incidence sociale destiné à fournir des capitaux afin de mettre au point des produits de santé au niveau mondial grâce à un type particulier de financement intermédiaire de la dette. L'intention est d'apporter à des entreprises des investissements structurés de manière à accélérer la mise au point de produits destinés à traiter des problèmes mondiaux de santé publique et à compléter des projets que ces entreprises pourraient ne pas maintenir dans d'autres conditions. Si les investissements consentis par le Fonds sont couronnés de succès, les investisseurs perçoivent des revenus du capital et un retour sur investissement. À la différence des fonds de financement intermédiaire ou des fonds de placement privés traditionnels, les fonds ne sont pas reversés au gestionnaire de l'investissement mais détenus par une nouvelle entité à but non lucratif et recyclés dans la recherche-développement appliquée à la santé mondiale.</p> <p><u>Participants</u> : Fondation Gates, J.P. Morgan Chase, BMZ, fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance, Grand Challenges Canada, GlaxoSmithKline, KFW, Fondation Pfizer, Merck, SIDA, Storebrand, afin d'apporter des financements par emprunt et par prise de participation destinés à des médicaments, à des vaccins et à des dispositifs de diagnostic.</p> <p><u>Montant</u> : 94 millions de dollars U.S.</p>
	<p>Échanges de créances</p>	<p>Dettes contre santé (Debt-2-Health)</p> <p>Partenariat entre deux pays : le pays créancier annule une dette bilatérale en échange d'un investissement du pays débiteur dans des projets de santé publique.</p>

		<p><u>Participants</u> : Australie et Indonésie ; Allemagne et Indonésie ; Pakistan, Côte d'Ivoire et Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.</p> <p><u>Montant</u> : 81,8 millions d'euros.</p> <p>Dette-nature</p> <p>Même mécanisme que Dette contre santé, appliqué à des projets environnementaux.</p> <p><u>Participants</u> : États-Unis et Pérou ; France et Madagascar ; Cameroun et Fonds mondial pour la nature.</p> <p><u>Montant</u> : 85 millions d'euros.</p> <p>C2D</p> <p>Conversion de dette accordée par un pays donateur à un pays en développement en vue de refinancer par voie de subventions des projets de développement au niveau national.</p> <p><u>Participants</u> : France et 15 pays d'Afrique plus Bolivie et Honduras.</p> <p><u>Montant</u> : 629,8 millions d'euros.</p>
	<p>Mécanismes de mutualisation</p>	<p>Plateformes de mixage</p> <p>Voir initiatives de l'UE</p> <p>Fonds de contrepartie de GAVI Alliance</p> <p>Chaque contribution de sociétés, de fondations, de leurs clients, membres, employés et partenaires commerciaux est égalée par un don du DFID britannique ou de la Fondation Bill and Melinda Gates.</p> <p><u>Participants</u>: DFID (Département britannique pour le développement international), Fondation Gates, J.P. Morgan, "la Caixa", Lions Clubs International, Vodafone, etc.</p> <p><u>Montant</u> : 130 millions de dollars U.S. à égalité</p> <p>Mécanisme de mobilisation de dons de la BID</p>

		<p>Ce mécanisme pilote combine des dons de bailleurs bilatéraux et multilatéraux à des ressources en capital ordinaire de la BID pour financer des opérations centrées sur des domaines d'intervention communs dans certains des pays les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes.</p> <p><u>Participants</u>: Bolivie, Guyana, Honduras, Nicaragua</p> <p><u>Montant</u> : 100 million de dollars U.S. en capital ordinaire</p>
	<p>Mécanismes basés sur des indices ou des quotas</p>	<p><u>Prêts contracycliques</u></p> <p>L'AfD peut adapter ses prêts au caractère cyclique des ressources de certains emprunteurs en proposant des options de remboursement et d'échéance variables (indexées sur les cours internationaux des matières premières par exemple). Ces instruments rendent les acteurs agricoles moins vulnérables aux fluctuations sur les marchés mondiaux.</p> <p><u>Participants</u>: Agence Française de Développement, Sénégal, Mali</p> <p><u>Montant</u>:</p> <p><u>Mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes dans les Caraïbes (CCRIF)</u></p> <p>Le CCRIF est un mécanisme de mutualisation des risques piloté et enregistré aux Caraïbes pour les gouvernements des Caraïbes qui en ont la maîtrise. Il vise à limiter l'impact financier des ouragans et des séismes catastrophiques pour les gouvernements des Caraïbes en fournissant rapidement des liquidités à court terme lorsqu'une politique est activée.</p> <p><u>Participants</u>: Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Iles Cayman, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago et Iles Turques et Caïques</p> <p><u>Montant</u>: 1 million de dollars U.S. aux gouvernements de la Dominique et de Sainte-Lucie après le séisme du 29 novembre 2007 dans les Caraïbes orientales ; 6,3 millions de dollars U.S. aux Iles Turques et Caïques après l'ouragan Ike en 2008 ; 7,75 millions de dollars U.S. au gouvernement de Haïti après le séisme du 12 janvier 2010.</p>